

HIVERS RIGOUREUX A LYON.



765. — L'hiver de cette année fut des plus rigoureux.

1333-1334. — Cet hiver-là, en France, toutes les rivières furent gelées, Le Rhône avait une glace de 5 pieds d'épaisseur et les voitures les plus chargées le passaient sans risques. Il resta trois mois pris ainsi. Cet hiver fut suivi de l'apparition d'une multitude d'insectes venimeux et de la peste.

1372. — Un froid excessif gela nos rivières, et les moulins à blé qui sont sur le Rhône furent pris dans les glaces et leur mouvement arrêté. Le gouverneur, M. de Mandelot, qui s'était si bien montré dans l'inondation arrivée le 2 décembre 1570, effrayé du nouveau danger qui menaçait la cité d'une prochaine famine par la disette des farines, employa tant de bras à rompre les glaces et encouragea si bien de sa personne les travailleurs, en dépit de la rigueur de la saison, qu'il parvint, contre l'attente générale, à garantir ses concitoyens du malheur qui les menaçait. M^{me} de Mandelot fit distribuer des habits et des aliments aux plus nécessiteux et allumer de grands feux dans plusieurs quartiers, pour chauffer les pauvres. Une grande cherté de blé suivit cet hiver.

1600. — Henri IV, en s'éveillant, le 1^{er} janvier 1608, dit à ceux qui assistaient à son lever, que le froid de ce jour lui rappelait celui du siège de Landau et celui de l'année de son mariage (décembre 1600) qui fit mourir plusieurs personnes au retour de Lyon. Le froid alla toujours en croissant jusqu'au 23 janvier. Mais le 20 du même mois, Henri IV dit que sa moustache s'était gelée au lit et auprès de la reine (Marie de Médicis). Pierre Mathieu, le seul historien qui rapporte cette anecdote, ajoute que, trois jours après (le 23 janvier), le pain qu'on servit au roi se trouva gelé et qu'il ne voulût jamais qu'on le fit dégeler. Ce trait là est digne du prince qui voulait que tous ses sujets eussent la poule au pot.

1603. — Le froid fut si rigoureux en nos contrées, pendant les mois de janvier et de février, qu'en plusieurs endroits il fit éclater les arbres et fendre les pierres. Une grande partie des vignes fut gelée.

1608 — Le froid extrême qui se fit sentir pendant plus de deux mois glaça toutes les rivières, gela toutes les jeunes vignes, fit périr beaucoup de voyageurs sur les grands chemins, tua dans les campagnes la plupart des oiseaux, du gibier et du bétail. Il s'était accumulé des montagnes de glaces sur la Saône et surtout devant l'église de l'Observance. Toute la ville tremblait qu'en se détachant elles ne viussent à emporter le pont de Pierre. On le chargea de fardeaux. Toute communication fut interceptée entre les deux rives. On fit des prières et des processions. On attendait, plein d'inquiétude, lorsque tout-à-coup un artisan offrit au Consulat de faire écouler les glaces. On lui promit 600 livres et une place de commis aux portes. A l'aide de feux de fagots qu'il alluma sur les bords de la rivière et de quelques paroles sacramentelles, et grâce surtout au vent du midi, la débâcle eut lieu sans accident. Le Consulat alors ne voulut plus tenir sa promesse, et